
Recommandations

COMITÉ INTERCULTURALITÉ, DISCRIMINATION ET RACISME SYSTÉMIQUES AU TRAVAIL ET ÉDUCATION

Considérant l'actuel mouvement social opposé au racisme et à la discrimination systémiques;

Considérant la [Déclaration contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie](#) de la CSN;

Considérant le rapport présenté par le comité interculturelité, discrimination et racisme systémiques au travail et éducation, et la recommandation adoptée lors du Conseil fédéral des 4, 5 et 6 décembre 2019;

Considérant que le gouvernement québécois ne reconnaît pas l'existence de racisme systémique ancré dans les institutions et se traduisant notamment par du profilage racial et une canalisation vers les emplois précaires et aux mauvaises conditions de travail des populations racisées;

Considérant comment ces situations ont été rendues visibles par la crise de la Covid-19, qui a montré à quel point les activités essentielles, en particulier dans l'hébergement et les soins aux aîné-es, étaient tout à la fois sous-rémunérées et reposaient essentiellement sur les populations racisées;

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ participe au mouvement opposé au racisme systémique et l'appuie.
2. Que la FNEEQ réclame du gouvernement du Québec l'élaboration et la mise en œuvre dans les meilleurs délais d'un plan de lutte au racisme systémique.
3. Que la FNEEQ s'oppose au projet de Programme d'expérience québécoise proposé par le ministre Jolin-Barrette, qui revient à exclure de l'accès à la résidence permanente les travailleurs-euses immigrant-es temporaires qui sont majoritairement une population racisée.
4. Que la FNEEQ et ses syndicats réaffirment leur engagement pour l'accès à l'égalité en emploi des populations racisées et donc soutiennent activement les mesures concrètes favorisant la reconnaissance des compétences, des qualifications et de l'expérience de ces populations.
5. Que la FNEEQ soutienne en particulier la mise en œuvre à grande échelle des mesures de redressement prévues au titre des programmes d'accès à l'égalité en emploi et validées par la CDPDJ quant à la représentation des personnes issues des groupes racisés au sein du corps enseignant et dans les structures syndicales.